

RÉADAPTER UNE SOCIÉTÉ EN RETARD. RESSORTS NÉOLIBÉRAUX DES POLITIQUES DE CRÉATIVITÉ ET D'INNOVATION WALLONNES

Hadrien **Macq**

(FRS-FNRS et Université de Liège)

INTRODUCTION

Nous sommes le 26 avril 2017¹. En ce début de soirée est organisé, dans le hall de Liège Airport, un évènement visant à célébrer les dix ans du « Plan Marshall », un programme mis en place par le Gouvernement wallon en 2005 afin d'arriver à un redressement économique durable de la Wallonie à travers l'innovation des entreprises et les partenariats entre le secteur privé et la recherche universitaire. Réunissant plusieurs centaines de convives, la soirée vise à dresser un bilan des dix années du Plan Marshall et à mettre en évidence les réussites du développement économique régional. Concrètement, la soirée consiste en une série de discours de diverses personnalités – ministres, entrepreneurs, chercheurs – suivie d'une table ronde entre différents acteurs du secteur numérique wallon.

Le premier orateur est Luc Soete, économiste belge et ancien Recteur de l'Université de Maastricht². Après avoir proclamé que

1 Le récit de ces événements présentés ici est tiré d'une observation personnelle et des notes prises dans ce cadre.

2 Au-delà de ses fonctions académiques, Luc Soete a présidé le *Research, Innovation, and Science Policy Expert High Level Group* auprès du Commissaire européen à la Recherche et à l'Innovation (Maire Geoghegan-Quinn puis Carlos Moedas) de 2012 à 2017. Il a par la suite

la Wallonie était « bel et bien devenue une économie de la connaissance, basée sur la recherche et l'innovation », notamment en raison des importants investissements privés en recherche et développement (R&D), il relève ensuite une série de défis qui se posent à la Wallonie. Celui du « capital humain » est érigé en défi principal. Selon lui, le développement de l'économie de la connaissance wallonne ne fait pas assez appel aux citoyens de la Région. Pour doper cette économie de la connaissance, il convient donc de « faire du capital humain un atout en mobilisant les citoyens dans la recherche et l'innovation ».

À la suite de ce discours, le Vice-Président et ministre wallon de l'Économie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique, Jean-Claude Marcourt (PS), retrace l'histoire de l'industrie wallonne. Il met en évidence que le déclin de la sidérurgie dans la Région a entraîné celui de l'économie wallonne. Jean-Claude Marcourt note qu'il « a fallu longtemps pour que [la Wallonie] prenne son destin en main, ce qui était précisément l'idée du Plan Marshall ». Cependant, selon lui, depuis la mise en place du Plan Marshall, la crise économique de 2008 a freiné les ambitions de redéveloppement économique de la Région. Les autorités wallonnes ont depuis lors mis en place d'autres programmes pour tenter de s'adapter à cette situation en générant de l'innovation sur le territoire. Parmi ces programmes, il cite *Creative Wallonia*, mis en place en 2010 pour « faire émerger de nouvelles idées par l'inclusion de la société civile dans la fabrique de l'innovation » et « rendre à un territoire et à sa population sa capacité d'innover ».

Le lendemain, une chaîne de télévision locale consacre un reportage à l'évènement. Jean-Claude Marcourt reformule son argument : « La Wallonie n'est pas une terre désabusée où le passé brillant est derrière nous. On a un avenir qui doit être brillant et on doit rendre confiance à la population. C'est vrai qu'il faut s'adapter, c'est vrai que le monde change, mais c'est vraiment la volonté collective du Gouvernement dans les circonstances qui sont les nôtres »³.

.....
 présidé le *Economic and Social Impact of Research Expert Group* auprès de la Commission européenne de 2017 à 2018.

3 Le reportage est consultable à l'adresse suivante : www.rtc.be/video/info/economie/wallonie-destination-4-0-la-wallonie-fait-sa-revolution-numerique_1494947_325.html.

Le récit présenté ci-dessus permet de saisir l'avènement d'une nouvelle conception des politiques d'innovation en Wallonie. Pour appréhender cette conception plus en détail, je propose d'analyser plus précisément le programme *Creative Wallonia* qui marque l'ouverture des politiques de recherche et d'innovation wallonnes à un public nouveau, les « citoyens » - ce que j'appelle ci-après « l'innovation participative ». En ce sens, le programme *Creative Wallonia* permet d'appréhender un processus qui a émergé dans d'autres contextes : la promotion croissante de l'innovation participative par les autorités publiques, phénomène particulièrement prégnant au sein de l'Union européenne depuis le tournant des années 2010 (Macq, Tancoigne, Strasser 2020). En Wallonie, ces politiques mettent l'accent sur la transformation de la société et de sa population. C'est cet aspect qui m'intéresse particulièrement dans le cadre de ce chapitre⁴, qui s'appuie sur une analyse de documents et d'entretiens⁵ réalisés auprès d'acteurs impliqués dans la conception et l'opérationnalisation du programme.

En suivant une approche foucauldienne (voir en particulier Foucault 2004) et en m'inscrivant dans la lignée d'études menées en *Science and Technology Studies*, je montre comment *Creative Wallonia* peut s'analyser comme une réactivation contemporaine des théories néolibérales de l'École de Chicago (Becker 1964 ; Schultz 1961)⁶. Ce programme développe en effet une vision de la créativité comme composante d'un capital humain qu'il s'agit, pour les autorités publiques, de développer afin de

.....

4 Pour d'autres analyses des formes de néolibéralisme qui ont émergé en Wallonie, voir dans cet ouvrage la contribution de Catherine Fallon et Isalyne Stassart, « Des contrastes saisissants : capacités administratives et trajectoires de néolibéralisation en Flandre et en Wallonie » (chapitre 5).

5 Ce chapitre est tiré d'une enquête plus large, réalisée dans le cadre de ma thèse de doctorat (Macq 2020), sur les politiques d'innovation participative en Wallonie. Dans le cadre de cette enquête, j'ai réalisé 29 entretiens avec 38 personnes issues des sphères politique, universitaire et associative, et impliquées tant dans la conception et l'implémentation de politiques publiques que dans l'animation d'espaces et de pratiques d'innovation participative.

6 Plus un aperçu détaillé des différentes formes prises par le « néolibéralisme » et des théories qui les sous-tendent, voir dans cet ouvrage la contribution de Damien Piron et Zoé Evrard, « La Belgique à l'épreuve du néolibéralisme : controverses, approches théoriques et dimensions d'analyse » (introduction).

générer innovation et croissance économique dans une Région en quête de compétitivité au sein d'un monde présenté comme étant en mutation permanente. En ce sens, les politiques d'innovation participative en Wallonie s'apparentent à des politiques de croissance qui visent non seulement à produire de nouveaux produits et services mais également – et peut-être surtout – des sujets créatifs et entrepreneuriaux.

Dans les sections suivantes, je positionne mon analyse dans la littérature sur les liens entre néolibéralisme et science, technologie et innovation (1). Je situe ensuite le programme *Creative Wallonia* dans l'historique des politiques de recherche et d'innovation en Wallonie, avant de décrire plus en détail le projet dont il est porteur (2). Ces descriptions me permettent de revenir sur la manière dont *Creative Wallonia* participe d'un projet néolibéral de production de sujets à même de contribuer au développement économique et à la compétitivité de leur Région (3).

1. NÉOLIBÉRALISME, SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Mon analyse s'inscrit dans la lignée de travaux en *Science and Technology Studies* qui ont montré en quoi les politiques et pratiques de recherche et d'innovation sont influencées par un cadre réglementaire plus large : celui du néolibéralisme.

Selon David Tyfield (2016), la production de savoir et d'innovation technologique est un site particulièrement fécond pour comprendre le néolibéralisme. En effet, la « crise » du modèle keynésien d'État providence a engendré une nécessité perçue d'ouverture de nouvelles sphères de la vie socioéconomique à la création de valeur capitaliste. Cette situation a notamment débouché sur un consensus politique sur le support perçu comme nécessaire à l'innovation technologique. L'innovation est, dès lors, de plus en plus appréhendée au sein de politiques publiques qui entendent en favoriser le développement, sous l'unique angle de sa propension à affecter positivement l'économie. Cette observation est importante car il n'en a pas toujours été ainsi : ce n'est qu'à partir des années 1960 que les recherches menées en sciences économiques ont commencé à s'intéresser aux liens entre les développements scientifiques et technologiques et l'économie, et

que les autorités publiques, spécialement aux États-Unis, ont commencé à considérer que les politiques destinées à favoriser l'innovation pourraient avoir un impact positif sur l'économie (Godin, Vinck 2017). À partir de là, l'innovation a graduellement été adossée à des politiques économiques néolibérales de construction de marchés, dans des économies de la connaissance reposant sur l'accumulation de valeur par la commercialisation de la science et des développements technologiques (Tyfield 2016).

Cependant, les analyses qui ont entrepris d'étudier la relation entre technologies, innovation et néolibéralisme l'ont principalement fait en s'intéressant à la manière dont un contexte discursif et régulateur néolibéral influençait la production de connaissance scientifique et de produits innovants. Ces études se sont notamment concentrées sur la restructuration du système universitaire en tant que projet central du néolibéralisme, censé favoriser une meilleure adéquation entre l'enseignement et la recherche universitaires et les attentes du marché (Lave, Mirowski, Randalls 2010 ; Levidow 2002). Il a par exemple été montré que le néolibéralisme avait d'importants effets sur la production de savoirs scientifiques dans les universités, notamment dans les sciences environnementales (Lave 2012). D'autres recherches ont mis en évidence que le régime néolibéral de science s'étend désormais hors des murs des universités et affecte diverses formes de science non académique : sciences participatives, *crowdsourcing*, savoirs indigènes et locaux (Tyfield 2016). D'autres travaux encore présentent le « tournant participatif » dans la gouvernance des sciences et des technologies comme une tentative de solutionner la crise de légitimité exacerbée par la néolibéralisation, tout en étant profondément influencé par cette dernière (Goven 2006). Plusieurs études, enfin, se sont attachées à montrer comment le néolibéralisme influençait la production et la marchandisation de certains types d'innovations dans des domaines technologiques bien particuliers, notamment les biotechnologies (Birch 2019 ; Delvenne, Vasen, Vara 2013).

Or, comme le récit présenté en introduction tend à le montrer, il ne s'agit pas uniquement, à travers les politiques wallonnes, de produire de nouveaux savoirs et de nouveaux produits jugés innovants. Il s'agit aussi de produire une autre société et de nouveaux sujets, créatifs et innovants, à même de contribuer au développement de la Wallonie en tant qu'économie de la connaissance. Comme détaillé dans les sections suivantes, ce qui s'est

joué en Wallonie avec le développement de *Creative Wallonia* semble donc avant tout lié à ce que Foucault avait identifié comme le propre du « néolibéralisme américain » : l'extension d'une méthode d'analyse économique à des champs et domaines qui en étaient jusque-là exempts et, partant, le développement d'une politique de croissance centrée sur les investissements en capital humain (Foucault 2004 : 221-239). Dans ce cadre, la créativité est conçue comme une compétence à cultiver chez les citoyens – notamment à travers la mise en place d'initiatives d'éducation et de soutien au développement de projets entrepreneuriaux – car à même de générer des revenus tant pour eux-mêmes que pour leur Région. C'est donc un projet anthropologique de création de sujets considérés comme utiles au redéploiement économique de leur territoire qui se donne à voir à travers cette politique⁷.

Pour saisir plus en détail les orientations du programme *Creative Wallonia*, je propose d'opérer un retour dans le temps et d'appréhender son émergence et son contenu dans la perspective plus large des politiques d'innovation qui se succèdent en Wallonie.

2. METTRE LA RECHERCHE WALLONNE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Au fur et à mesure de la décentralisation de la Belgique, la Wallonie a hérité de compétences croissantes dans les domaines des politiques économiques et de la recherche scientifique. Dès la mise en place des institutions régionales wallonnes, les pouvoirs publics ont produit des discours liant intimement progrès économique et innovation technologique (Charlier 2021). Ce qui lie les différentes politiques wallonnes, c'est donc en premier lieu une vision de l'innovation qui rompt avec la représentation d'une science autonome, dégagée des contingences et travaillant rationnellement aux progrès de la connaissance. En outre, l'évolution des politiques de recherche et d'innovation en Wallonie

7 Le néolibéralisme en tant que projet et programme de production d'individus particuliers est également analysé dans cet ouvrage par Antoine Printz, « L'enrôlement des familles dans les systèmes de santé mentale. Un "tournant néolibéral" des prises en soin ? » (chapitre 7).

permet de souligner la montée en puissance d'une politique proprement régionale d'innovation et son inscription toujours plus grande dans la stratégie de relance économique régionale – elle-même présentée comme un élément central du projet politique wallon. À travers ces politiques, d'importantes promesses de développement futur sont donc également esquissées, dans une région qui se perçoit comme « en retard » par rapport aux économies flamande et internationales (van Oudheusden, Charlier, Delvenne 2019).

2.1. Historique

Une première série d'initiatives lancées entre 1981 et 1998⁸ inscrit la recherche dans une visée de développement économique régional. Ces initiatives visent à mobiliser tant la recherche industrielle que la recherche universitaire au service du développement de produits et de services innovants, afin de développer des marchés et de créer des emplois dans la Région. Elles sont concentrées sur des axes thématiques prédéterminés, considérés comme porteurs par les pouvoirs publics (Fallon 2011). À l'intérieur des universités, elles visent à soutenir des « domaines d'excellence dont le potentiel de transfert technologique est très élevé » (Halleux, Pirot 2011 : 158), insistant sur l'importance de la valorisation économique des résultats scientifiques.

Au tournant des années 2000, les projets portés par les autorités publiques wallonnes développent une conception plus large de l'importance de la recherche et de l'innovation : plus que de simples leviers pour développer l'économie régionale, celles-ci sont devenues des composantes intégrantes d'une vision de l'avenir de la Wallonie en tant que territoire. Le programme le plus emblématique de cette dynamique est le Plan Marshall, un programme pensé et mis en œuvre lors du premier mandat de Jean-Claude Marcourt en tant que ministre de l'Économie (2004-2005). Ce dernier, ministre régional de l'Économie de 2004 à 2017, a exercé une influence considérable sur les politiques

.....
8 Par ordre chronologique : le livre blanc « L'innovation pour l'emploi » (1981), le programme « Athéna » (1982), les aides FIRST (Formation et Impulsion à la Recherche Scientifique et Technologique, 1989), les « Programmes mobilisateurs » (1991), les Programmes d'Excellence (1998) et le programme « Prométhée » (1998).

économiques wallonnes des deux dernières décennies. Pendant cette période, son portefeuille de compétences s'est progressivement élargi, témoignant de l'enchevêtrement entre l'économie et divers domaines – dont l'Emploi, les « Technologies nouvelles », le « Numérique », l'« Innovation »⁹.

Le Plan Marshall est élaboré et présenté par le Gouvernement wallon en 2005. Il comprend un ensemble de mesures visant à promouvoir la croissance économique, l'entrepreneuriat et la création d'emplois grâce à un accent sur l'innovation des entreprises régionales et la mise en place de partenariats entre entreprises et universités. L'objectif de ces mesures était d'arriver à un redressement économique durable de la Wallonie, prenant appui sur les atouts de cette dernière pour la ramener parmi les régions les plus compétitives d'Europe. En ce sens, la Wallonie est un exemple parmi d'autres de régions ayant développé des politiques néolibérales de mise à profit de la recherche scientifique dans un objectif d'augmentation de la compétitivité par la création de marchés et de produits et services commercialisables (Sum 2009).

Si le Plan Marshall reste focalisé sur deux grands types d'acteurs considérés comme principaux moteurs de l'innovation – le monde académique et le monde industriel –, cette focale va s'élargir avec le développement de nouvelles politiques, visant à inclure la « société » dans la fabrique de l'innovation.

2.2. Le tournant de la « créativité » et la mobilisation des citoyens dans et pour l'innovation

À l'issue des élections régionales de juillet 2009, une nouvelle coalition (PS, ECOLO et CDH) se met en place. Devenu vice-président et ministre en charge de l'Économie, de l'Emploi, du Commerce extérieur et du Patrimoine, Jean-Claude Marcourt entend proposer un nouveau programme qui se démarque des politiques initiées depuis 2004, comme il l'explique lors d'un entretien :

.....

9 Parallèlement à sa carrière en Wallonie, Jean-Claude Marcourt a également occupé des fonctions ministérielles à la Communauté française, où il a été Vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur de juillet 2009 à juillet 2014, puis Vice-Président et ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de Promotion sociale et à la Recherche et aux Médias de juillet 2014 à septembre 2019.

Quand je suis devenu ministre de l'Économie en 2004, l'objectif premier était de réindustrialiser la Wallonie (...). Nous avons très vite mis en place la politique des pôles de compétitivité, qui avait pour objectif de changer la base industrielle de la Wallonie. (...) Très vite, on s'est rendu compte qu'il y avait un biais méthodologique dans les choses, c'est qu'on se fondait sur une innovation technologique (...). Or, nous savons que l'innovation non technologique, la créativité, représente entre 70 % et 80 % de l'ensemble des innovations, et donc on s'est mis à réfléchir à un programme qui est sorti en 2009 (...), c'est *Creative Wallonia*. Et *Creative Wallonia*, c'est vraiment de dire : « on doit générer de la créativité »¹⁰.

C'est ainsi que Jean-Claude Marcourt situe l'origine de *Creative Wallonia* et son insertion dans le paysage des programmes préexistants. À travers cette citation, Jean-Claude Marcourt présente « la créativité » comme de l'innovation « non technologique ». Dans son esprit, « la créativité » représente une part conséquente du potentiel d'innovation qui semblait, à l'en croire, inexploitée dans les politiques précédentes. *Creative Wallonia* naît donc d'une ambition principale : activer un potentiel d'innovation dormant.

Creative Wallonia émerge des travaux de la Commission « Zénobe »¹¹, mandatée début 2009 par Jean-Claude Marcourt pour réfléchir à un futur programme dans une perspective explicite d'ouverture du Plan Marshall à d'autres acteurs que les centres de recherche et les entreprises. Dans son rapport, la Commission Zénobe pointe une série de priorités transversales pour une « dynamisation durable de la Wallonie », parmi lesquelles la promotion de l'innovation ouverte et de la culture de l'innovation parmi la population wallonne (Commission Zénobe 2009). Après les élections de juillet 2009, Jean-Claude Marcourt demande à son cabinet de développer les principaux

.....
10 Entretien n° 29, ministre de l'Économie de la Wallonie, décembre 2018.

11 Coordonnée par Benoît Bayenet et Henri Monceau, la Commission Zénobe réunit une trentaine de personnalités issues d'horizons divers ; chefs d'entreprise, syndicalistes, cadres du service public, journalistes, travailleurs du milieu culturel, académiques. Le nom de cette commission fait référence à Zénobe Gramme, célèbre inventeur wallon, et induit déjà un lien entre les travaux de cette commission et la gloire passée de la Wallonie, à travers l'exemple de l'un de ses citoyens, présenté comme particulièrement inventif.

aspects mis en avant dans les travaux de la Commission Zénobe et de réfléchir à la manière de mettre en œuvre les principes de l'innovation ouverte sur le territoire wallon. Le programme-cadre *Creative Wallonia* est publié en 2010. Il comprend trois axes principaux.

Le premier axe, « Promouvoir la société de la créativité », vise à transformer les méthodes de formation, tant dans l'enseignement obligatoire que dans la formation des enseignants, afin de les ouvrir à la créativité. Il vise également à créer une « semaine de la créativité » annuelle, afin de valoriser l'offre de méthodes créatives auprès des citoyens et d'ouvrir ceux-ci à la créativité en dehors des canaux de l'enseignement obligatoire.

Le deuxième axe, « Fertiliser les pratiques innovantes », vise à créer un Observatoire des tendances, en s'appuyant sur les réseaux internationaux de l'Agence Wallonne à l'Exportation (AWEX) et de Wallonie-Bruxelles International (WBI), dans le but de capter les tendances à l'étranger et de les réinjecter dans le tissu économique wallon. Cet axe vise également à favoriser le travail en réseau, notamment à travers la mise en place d'espaces de *co-working* et de clubs d'innovateurs sur le territoire, dans le but de créer les conditions permettant l'émergence de « véritables écosystèmes innovants », sur le modèle de la *Silicon Valley* (Gouvernement de Wallonie 2010 : 13).

Enfin, le troisième axe du programme concerne « Le soutien à la production innovante ». Il vise à prolonger les efforts entrepris par *Creative Wallonia* jusqu'à la mise sur le marché des innovations. Cet axe propose notamment de « soutenir le passage de l'état de prototype innovant à celui de produit ou service commercialisé, tant dans le secteur technologique que dans celui de l'image et du design » (Gouvernement de Wallonie 2010 : 14). Cet axe donnera naissance à une série d'espaces et de pratiques d'innovation participative, tels que des *living labs*, des *fab labs*, des *hubs* créatifs ou des *hackathons*, véritables sites de déploiement de l'innovation participative sur le territoire wallon, qui bénéficieront de financements privés et publics, ces derniers provenant tant des autorités wallonnes que du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Dans l'introduction du programme, Jean-Claude Marcourt revient sur les enseignements de la Commission Zénobe et explicite l'ambition première de *Creative Wallonia* : entraîner le plus grand nombre possible de citoyens wallons dans une dynamique

innovante. Il présente également le programme comme une donnée essentielle pour le succès économique de la Wallonie qui passera à ses yeux inmanquablement par la créativité et l'innovation. Jean-Claude Marcourt (2009 : 8) présente *Creative Wallonia* comme :

*La réponse la plus adéquate dans le contexte d'une économie globale, ouverte et en mutation constante*¹² (...) où les marchés se renouvèlent en permanence, où apparaissent constamment de nouveaux acteurs et où on exige désormais des entreprises une capacité de régénération continue.

Le programme ambitionne d'être « une étape supplémentaire dans la mutation de l'industrie wallonne afin de répondre toujours mieux aux défis posés par un monde global et numérique dont la seule constante est le changement permanent » (Gouvernement de Wallonie 2010 : 11). Dans ce contexte, l'ambition de *Creative Wallonia* est de placer la créativité et l'innovation « au cœur du projet wallon, au point d'en faire sa marque de fabrique » (*ibid.*). Le concept de créativité est ici lié à un élargissement de la base d'acteurs et d'idées impliqués dans la production d'innovation, comme l'explique le chef de cabinet de l'époque :

L'idée était (...) quelque chose comme « semer la créativité pour développer l'innovation sur tout le territoire », donc c'est (...) renforcer les capacités de créativité des citoyens wallons pour qu'on voie le résultat en matière de production de l'innovation¹³.

Selon ce discours, il convient de ne plus se contenter d'un accroissement des investissements en R&D pour rendre la Région innovante : il faut changer l'attitude mentale des citoyens, afin de produire un changement systémique. *Creative Wallonia* propose dès lors une politique d'innovation qui s'appuie sur la société entière, considérée comme dotée d'un potentiel créatif important dont une partie seulement est aujourd'hui mise au service de la Région. L'appel résonne comme une mobilisation générale : tous doivent contribuer au développement de l'économie wallonne.

.....

12 En gras dans le texte.

13 Entretien n° 10, ex-Chef de Cabinet du ministre de l'Économie, juillet 2017.

3. ENTREPRENDRE SA VIE, ENTREPRENDRE SON TERRITOIRE

En complétant le Plan Marshall, qui tendait à ne se focaliser que sur les sphères académique et industrielle (Fallon, Delvenne 2009), *Creative Wallonia* est donc l'occasion pour le Gouvernement wallon de promouvoir une vision articulée de la société wallonne comme créative et innovante. En ouvrant les processus d'innovation aux citoyens, c'est un nouveau récit du futur de la Wallonie qui est produit, ne reposant plus uniquement sur les élites économiques et universitaires mais bien sur l'ensemble de la population. Jean-Claude Marcourt lui-même explique l'articulation de *Creative Wallonia* à un discours plus large sur le changement de perception des citoyens wallons de leur propre identité, afin de leur permettre d'envisager positivement l'avenir :

En réalité, le constat que j'ai fait, c'est qu'on se dit que l'entrepreneuriat n'est pas assez fort chez nous. Ok. Quelle est la cause ? Globalement, nous sommes tous avec notre passé comme si nous naissons avec la mémoire de nos prédécesseurs (...) Et donc mon but, c'était de dire, pour soutenir l'entrepreneuriat, et l'entrepreneuriat c'est entreprendre sa vie, ce n'est pas nécessairement faire sa société, c'est vraiment un état d'esprit. Et la volonté, ça a été de dire : « Comment on génère cette créativité et comment on casse les codes traditionnels qui veulent qu'il n'y aurait plus d'avenir en Wallonie ? »¹⁴

Comme l'indique cette citation, il s'agit pour les citoyens wallons de rompre avec leur passé, qui les plongerait dans une sorte d'immobilisme empreint de défaitisme. De plus, la transformation de la société wallonne et de ses citoyens dont il est question ici est pensée selon une grille de lecture purement économique : le citoyen wallon qui doit voir le jour par le biais des politiques d'innovation est un citoyen-entrepreneur, considéré comme producteur d'innovation, et par là contributeur à la compétitivité économique de la Wallonie¹⁵. C'est donc une réactivation de *l'homo œconomicus* cher aux néolibéraux américains

14 Entretien n° 29, ministre de l'Économie de la Wallonie, décembre 2018.

15 Pour une application du discours de renforcement de la compétitivité régionale au niveau de la politique fiscale, voir dans cet ouvrage la contribution de Damien Piron : « Néolibéralisme, fédéralisme et finances

(Foucault 2004 : 232) qui se donne à voir ici dans le discours d'un des chefs de file du Parti Socialiste wallon : un individu entrepreneur de lui-même, source de revenus pour lui-même et pour sa Région. À travers ces politiques, il s'agit donc de reconfigurer la société wallonne, notamment à travers la conduite de ses sujets, dans une perspective de compétition généralisée consubstantielle au projet néolibéral (Dardot, Laval 2009).

Cette volonté de produire des individus plus aptes à présider efficacement à leur propre destinée ainsi qu'à celle de leur Région découle d'un autre aspect du projet néolibéral : l'emphase mise sur la nécessité de s'adapter à un environnement présenté comme en mutation permanente. Selon Stiegler (2019), le néolibéralisme, en tant que pensée politique, déplore constamment le supposé retard de la société et appelle de manière permanente à sa réadaptation. Cette doctrine trouverait sa matrice théorique dans la pensée de Lippmann (1937), qui diagnostique une désadaptation complète de l'espèce humaine par rapport à son nouvel environnement, celui de la révolution industrielle, présenté comme constamment changeant et complètement ouvert. D'une certaine manière, *Creative Wallonia* réactive cette pensée lippmannienne. Car, si l'environnement actuel n'est plus celui de la révolution industrielle, les discours sur le changement permanent et la nécessaire adaptation de la société demeurent bien présents. Dans le cadre des politiques wallonnes, la société est présentée comme traversée par d'importants bouleversements, au premier rang desquels la crise économique, la crise de l'emploi, les changements technologiques, ainsi que la compétition économique vis-à-vis de la Flandre et dans un monde globalisé. Cette pensée néolibérale d'adaptation permanente et de promotion de l'innovation en tant que solution aux maux de la société est le socle de la promotion de l'innovation participative en Wallonie. Cette forme d'innovation y est en effet vue tout à la fois comme un moyen d'assurer la relance de la croissance économique, de créer de l'emploi, d'aligner les innovations produites aux besoins des consommateurs - favorisant par-là la réussite de leur mise sur le marché - et de produire des citoyens créatifs empreints de culture entrepreneuriale. Il est à cet égard particulièrement intéressant de constater que ces politiques ont été mises en place par un ministre socialiste au sein d'un

.....

publiques : les accents néolibéraux du système de financement des entités fédérées » (chapitre 3).

Gouvernement composé des partis socialiste, écologiste et social-chrétien. Cette observation montre toute l'ampleur de la diffusion d'une logique de production de valeur économique (Berman 2014), ici imposée à l'innovation et à la créativité¹⁶.

La notion de « créativité » s'est ainsi imposée comme un impératif tant pour la Wallonie en tant que territoire que pour ses citoyens pris individuellement. En cela, la Wallonie est un exemple tardif de territoires qui, depuis les années 1990, ont promu la créativité en tant que compétence nécessaire afin de renforcer leur compétitivité globale et de permettre l'avènement d'une main-d'œuvre flexible, à même de participer efficacement au développement d'économies de la connaissance de plus en plus associées aux industries créatives (Bill 2012).

L'articulation opérée entre les notions de créativité et d'innovation dans le cadre du programme *Creative Wallonia* est à cet égard exemplative du « néolibéralisme américain » décrit par Foucault (2004). Elle repose en effet sur une vision de la créativité comme compétence qui participe d'un « capital humain » - qui est au cœur des travaux de l'École de Chicago (Becker 1964 ; Schultz 1961) et évoqué par Luc Soete dans le discours reproduit en introduction de ce chapitre - qui permet d'escompter à partir de lui un revenu : dans ce cas-ci, de l'innovation, elle-même perçue comme source de croissance et de compétitivité économiques. Selon Becker (1964), le capital humain est composé d'éléments innés et d'éléments acquis, et ce sont ces éléments acquis qui apparaissent selon lui cruciaux. En ce sens, une politique néolibérale concentrera ses efforts sur la constitution d'un capital humain chez les individus qu'elle entend gouverner. En appréhendant la créativité, telle qu'envisagée par les autorités wallonnes, comme composante d'un capital humain, son lien à l'innovation apparaît clair, et clairement inspiré des théories néolibérales. En effet, pour les néolibéraux de l'École de Chicago, « si innovation il y a, c'est-à-dire si l'on trouve des choses nouvelles, si l'on découvre des formes nouvelles de productivité, si l'on fait des inventions de type technologique, tout cela n'est rien d'autre

.....

16 Pour une analyse comparable de la conversion des partis de gouvernement au discours de l'austérité budgétaire, voir dans cet ouvrage la contribution d'Ariane Gemander : « La stabilité budgétaire en (non-) débat : les discours parlementaires autour de la transposition du TSCG en Belgique » (chapitre 4).

que le revenu du capital humain, c'est-à-dire l'ensemble des investissements que l'on a faits au niveau de l'homme lui-même » (Foucault 2004 : 238). À partir de cette analyse théorique, on peut donc dégager les principes d'une politique de croissance centrée sur l'investissement en capital humain (Schultz 1961). En ce sens, *Creative Wallonia* s'appréhende comme une politique d'investissement dans le développement de la créativité des citoyens afin d'accumuler un capital humain qui produira des revenus sous forme d'innovation – entendue ici comme la production de produits et services nouveaux, commercialisables à travers des projets entrepreneuriaux – afin de contribuer à la croissance d'une Région en quête d'une position plus favorable dans une compétition économique globalisée.

CONCLUSION

Dans ce chapitre, j'ai analysé une évolution des politiques d'innovation en Wallonie. En m'intéressant au programme *Creative Wallonia*, j'ai analysé la volonté des autorités publiques wallonnes d'ouvrir les processus d'innovation à un public qui en était jusque-là tenu à l'écart : les citoyens. Ce faisant, j'ai montré que l'innovation participative a été conçue et promue comme solution à un diagnostic – celui du retard économique de la Wallonie tant par rapport à la Flandre qu'à l'international – en vue d'un futur jugé meilleur – celui d'une Wallonie créative, innovante, ayant retrouvé sa splendeur économique d'antan.

En m'intéressant à l'innovation participative en Wallonie, j'ai également montré que ce dont il était question à travers ces politiques était non seulement de produire de l'innovation, mais également de produire de nouveaux sujets, des citoyens à même de contribuer au développement économique de leur territoire. Dans ce cadre, *Creative Wallonia* incarne une conception nouvelle de l'innovation en Wallonie, issue du néolibéralisme américain, qui veut que l'innovation est avant tout le revenu d'un capital humain, dans lequel il s'agit d'investir et qui doit précisément constituer l'objet principal de toute politique de croissance. Pour ce faire, la fabrique de sujets créatifs et entrepreneuriaux prend forme, en Wallonie, à travers des sites d'innovation participative dont l'analyse n'a pas pu être développée dans le cadre des

limites de ce chapitre mais qui ont fait l'objet de travaux récents (Delvenne, Macq 2020 ; Macq 2021). Avec ce chapitre, ces derniers permettent de donner du relief aux processus de subjectivation à l'œuvre et contribuent également à ouvrir un agenda de recherche futur.

En effet, afin de comprendre comment ces politiques néolibérales de construction de sujets prennent corps dans un territoire donné, il s'agit tout autant de questionner le processus de construction par le haut, par les autorités publiques, que par le bas, en s'intéressant à la manière dont les sujets déploient une certaine autonomie par rapport au processus de subjectivation et peuvent entrer en résistance par rapport à lui. En ce sens, ce chapitre constitue la première pierre d'une compréhension fine du processus de subjectivation néolibérale à l'œuvre à travers les politiques d'innovation en Wallonie.

BIBLIOGRAPHIE

- Becker G. S., *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education*, New York, NBER, 1964.
- Berman E. P., « Not Just Neoliberalism: Economization in us Science and Technology Policy », *Science, Technology & Human Values*, vol. 39, n° 3, 2014, pp. 397-431.
- Bill A., « "Blood, Sweat and Shears" : Happiness, Creativity, and Fashion Education », *Fashion Theory*, vol. 16, n° 1, 2012, pp. 49-65.
- Birch K., *Neoliberal Bio-Economies ? The Co-Construction of Markets and Natures*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2019.
- Charlier N., *Gouverner la recherche entre excellence scientifique et pertinence sociétale*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2021.
- Dardot P., Laval C., *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2009.
- Delvenne P., Macq H., « Breaking Bad with the Participatory Turn? Accelerating Time and Intensifying Value in Participatory Experiments », *Science as Culture*, vol. 29, n° 2, 2020, pp. 245-268.
- Delvenne P., Vasen F., Vara, A. M., « The "soy-ization" of Argentina: The dynamics of the "globalized" privatization regime in a peripheral context », *Technology in Society*, vol. 35, n° 2, 2013, pp. 153-162.
- Fallon C., *Les acteurs-réseaux redessinent la science. Le régime de politique scientifique révélé par les instruments*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2011.
- Fallon C., Delvenne P., « Les transformations actuelles du régime de l'innovation en Wallonie : une analyse des pôles de compétitivité », *Innovation : The European Journal of Social Science Research*, vol. 22, n° 4, 2009, pp. 411-425.

- Fallon D., Stassart I., « Des contrastes saisissants : capacités administratives et trajectoires de néolibéralisation en Flandre et en Wallonie », in Piron D., Evrard Z. (dir.), *Le(s) néolibéralisme(s) en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2023.
- Foucault M., *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979*, Paris, Seuil, 2004.
- Gemander A., « La stabilité budgétaire en (non-) débat : les discours parlementaires autour de la transposition du TSCG en Belgique », in Piron D., Evrard Z. (dir.), *Le(s) néolibéralisme(s) en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2023.
- Godin B., Vinck D. (eds), *Critical Studies of Innovation: Alternative Approaches to the Pro-innovation Bias*, Cheltenham, Edward Elgar, 2017.
- Goven J., « Dialogue, governance, and biotechnology: Acknowledging the context of the conversation », *Integrated Assessment Journal*, vol. 6, n° 2, 2006, pp. 99-116.
- Halleux R., Pirot P., *Trente ans de politique scientifique en Wallonie 1980-2010*, Liège, Presses de l'Université de Liège, 2011.
- Lave R., « Neoliberalism and the Production of Environmental Knowledge », *Environment and Society: Advances in Research*, vol. 3, n° 1, 2012, pp. 19-38.
- Lave R., Mirowski P., Randalls S., « Introduction : STS and Neoliberal Science », *Social Studies of Science*, vol. 40, n° 5, 2010, pp. 659-675.
- Levidow L., « Marketizing higher education: Neoliberal strategies and counter-strategies », in Robins K., Webster F. (eds), *The Virtual University? Knowledge, Markets and Management*, Oxford, Oxford University Press, 2002, pp. 227-248.
- Lippmann W., *The Good Society*, Boston, Little, Brown & Company, 1937.
- Macq H., *Cultiver les territoires. L'innovation participative à la Commission européenne et en Wallonie*, Thèse de doctorat en Sciences politiques et sociales, Université de Liège, 2020.
- Macq H., « Cultivating the Innovation Region: Participatory Innovation, Citizens and Statehood in Wallonia », *NOvation – Critical Studies of Innovation*, n° 3, 2021, pp. 42-64.
- Macq H., Tancoigne, É., Strasser B. J., « From Deliberation to Production: Public Participation in Science and Technology Policies of the European Commission (1998-2019) », *Minerva*, vol. 58, n° 4, 2020, pp. 489-512.
- Piron D., « Néolibéralisme, fédéralisme et finances publiques : les accents néolibéraux du système de financement des entités fédérées », in Piron D., Evrard Z. (dir.), *Le(s) néolibéralisme(s) en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2023.
- Piron D., Evrard Z., « La Belgique à l'épreuve du néolibéralisme : controverses, approches théoriques et dimensions d'analyse », in Piron D., Evrard Z. (dir.), *Le(s) néolibéralisme(s) en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2023.

- Printz A., « L'enrôlement des familles dans les systèmes de santé mentale. Un "tournant néolibéral" des prises en soin ? », in Piron D., Evrard Z. (dir.), *Le(s) néolibéralisme(s) en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2023.
- Schultz T. W., « Investment in Human Capital », *The American Economic Review*, vol. 51, n° 1, 1961, pp. 1-17.
- Stiegler B., « *Il faut s'adapter* ». *Sur un nouvel impératif politique*, Paris, Gallimard, 2019.
- Sum N.-L., « The production of hegemonic policy discourses: "Competitiveness" as a knowledge brand and its (re-)contextualizations », *Critical Policy Studies*, vol. 3, n° 2, 2009, pp. 184-203.
- Tyfield D., « Science, Innovation and Neoliberalism », Springer S., Birch K., Mac Leavy J., *The Handbook of Neoliberalism*, New York and London, Routledge, 2016.
- Van Oudheusden M., Charlier N., Delvenne P., « Flanders Ahead, Wallonia Behind (But Catching Up): Reconstructing Communities Through Science, Technology, and Innovation Policy Making », *Bulletin of Science, Technology & Society*, vol. 37, n° 4, 2019, pp. 185-198.

ANNEXE – LISTE DES ENTRETIENS CITÉS

Référence	Entretiens	Date
Entretien n° 10	Ancien Chef de cabinet du ministre de l'Économie de la Wallonie	Juillet 2017
Entretien n° 29	Ministre de l'Économie de Wallonie	Décembre 2018